

SophieFerry

À Nancy, le 27 janvier 2025

*Monsieur le Bâtonnier,  
Madame le Vice-Bâtonnier,  
Messieurs les Bâtonniers,  
Chères Consœurs,  
Chers Confrères,*

## *Ma candidature au Barreau de Nancy, pour une profession forte et respectée, un barreau pour servir et être utile*

Avocats de Nancy, nous exerçons une profession qui traverse des mutations profondes. Nos missions évoluent, nos conditions de travail sont bousculées, et notre place dans la société est parfois mise à mal. Pourtant, notre serment nous engage à défendre, conseiller, accompagner avec la même force et la même exigence. Nous devons nous donner les moyens d'être à la hauteur de cet engagement.

Aujourd'hui, notre barreau a une responsabilité immense : celle de protéger notre profession, d'affirmer notre rôle dans le monde judiciaire et d'être un véritable appui pour chaque avocat. Je suis candidate au bâtonnat de Nancy pour porter cette ambition et inscrire notre barreau dans une dynamique alliant continuité et renouvellement.

J'ai prêté serment le 2 février 1998 avant de rejoindre en 2001 le cabinet Filor Avocats, dont je suis devenue associée en 2003. En 2010, j'ai créé le département contentieux actuel du cabinet. Engagée pour ma profession, je suis membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Nancy, de l'ACE (Avocats Conseils en Entreprise) et de l'ADAP (Association des Avocats Pénalistes). Ancienne membre du Conseil National des Barreaux (CNB) de 2017 à 2023 au sein de la Commission Libertés et Droits de l'Homme et de la commission Formation, j'ai également présidé la Commission Prospective et Innovation du CNB jusqu'en 2023. J'ai siégé au Conseil de l'Ordre de 2013 à 2016 et y siégerai à nouveau depuis 2023.

Je souhaite mettre au service de notre barreau mon expérience locale et nationale qui m'a permis d'acquérir une connaissance approfondie des politiques structurantes de la profession et des enjeux qui façonnent son avenir. Cette expérience me confère une vision globale et stratégique, essentielle pour assurer une défense efficace des intérêts de notre barreau et renforcer son rayonnement. L'incarnation par le bâtonnier du rôle de défenseur et de représentant du barreau est une mission essentielle. Elle exige une parfaite maîtrise des réseaux et des mécanismes institutionnels afin de porter haut la voix des avocats dans toutes les instances où se décide leur avenir. Je veux faire de cette expertise un atout pleinement assumé pour renforcer notre position et promouvoir une profession forte, respectée et écoutée.

## Pourquoi cette candidature maintenant ?

Je me présente aujourd'hui avec la conviction qu'un bâtonnat doit être un engagement total, une action déterminée au service de la profession et des confrères. J'ai choisi de déclarer ma candidature plusieurs mois en amont de l'élection pour prendre le temps de vous consulter, d'échanger, de vous rencontrer toutes et tous pour ainsi bâtir un projet ambitieux qui nous ressemble.

Je vais donc organiser régulièrement des rencontres, des ateliers de travail, pour que toutes celles et ceux qui souhaitent s'investir à mes côtés au service de notre Ordre puissent le faire dans l'ambition d'un barreau moderne et solidaire, qui rassemble ses membres autour d'un projet commun, pour défendre leurs intérêts et faire rayonner la profession autour de valeurs fortes : transparence, proximité et innovation.

Je veux ici saluer le travail réalisé par les anciens bâtonniers, vice-bâtonniers et particulièrement Philippe Guillemard, Frédéric Ferry, Frédéric Berna, Rui Manuel Pereira et Frédérique Morel, qui, depuis 2014, ont su accompagner notre barreau avec engagement et rigueur. Leur action a permis de renforcer notre institution, et je m'inscris dans cette continuité. Grâce à leur gestion exemplaire, notre barreau a su préserver son équilibre financier tout en développant de nouveaux services à destination des avocats. Ils ont mis en place une administration efficace, optimisé les ressources et assuré une gouvernance claire, garantissant ainsi la pérennité de notre institution. En veillant à une gestion responsable et anticipatrice, ils ont posé des bases solides qui nous permettent aujourd'hui de poursuivre cette dynamique avec ambition et sérénité.

## Il est aussi temps d'ouvrir une nouvelle page structurée autour de trois axes majeurs

Un barreau pour servir et être utile : notre Ordre doit être un appui solide pour les avocats, au quotidien. Information, soutien face aux difficultés, accompagnement des jeunes confrères, développement des outils pour faciliter la gestion de nos cabinets : nous devons être une institution au service de tous.

Un barreau fort et uni : notre force repose sur notre cohésion. Face aux mutations du métier et aux pressions extérieures, nous devons être unis. Il est essentiel de renforcer nos liens internes, d'encourager la confraternité et de défendre ensemble notre profession, avec clarté et fermeté. Il est nécessaire de réaffirmer notre place : l'Ordre et les avocats ont leur place au Palais et dans la Cité.

Un barreau qui rayonne et s'affirme : nous devons être audibles et visibles auprès des juridictions, des institutions et des acteurs économiques et politiques. Affirmer notre place, peser dans les débats, rappeler le rôle indispensable des avocats dans l'équilibre de la justice et de la démocratie : c'est ainsi que nous assurerons l'avenir de notre profession.

L'Ordre doit anticiper toutes ces mutations et donner à tous les avocats, quels que soient notre mode d'exercice et notre domaine d'intervention, les moyens d'agir et d'exercer quotidiennement dans les meilleures conditions.

## Défendre la profession avec engagement et détermination

Aux problèmes anciens et récurrents, comme le manque de moyens de l'institution judiciaire, viennent s'ajouter des défis nouveaux : la remise en cause de valeurs fondamentales dont nous, avocats, sommes les premiers gardiens, telles que l'État de droit et la démocratie.

Être avocat, c'est exercer un métier de combat et de conseil. Bâtonnier, c'est être en première ligne pour défendre notre profession. Je veux mettre toute mon énergie et mon expérience au service de notre barreau, avec une seule boussole : l'intérêt des avocats de Nancy.

Il n'y a pas d'avocat sans serment, il n'y a pas d'avocat sans robe et il n'y a pas d'avocat sans ordre. Avec ces orientations stratégiques, nous pourrions relever les défis à venir et affirmer notre barreau comme un acteur incontournable de la justice et du territoire.

Vous pouvez compter sur mon engagement total pour défendre notre profession avec détermination.

*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Bâtonnier, Madame le Vice-Bâtonnier, Messieurs les Bâtonniers, Chères Conscœurs, Chers Confrères, l'expression de mes salutations les plus confraternelles et dévouées.*

**Sophie Ferry**